

# CHALLENGE D'HIVER INTER CLUB

2018/2019

Début du challenge : novembre 2018 (04/11/18 – Country Horse) – Fin du challenge : finale fin mars

## EPREUVES

<b>PREPA 50</b>	<b>CLUB 4</b>	<b>CLUB 3</b>	<b>CLUB 2</b>	<b>CLUB 1</b>
-----------------	---------------	---------------	---------------	---------------

## DEROULEMENT DES EPREUVES

**PREPA 50** : ouverte à partir du galop 2. La piste sera un parcours fluide et sans difficultés majeures, afin que les débutants ne soient pas défavorisés, elle ne comptera pas pour le challenge.

**CLUB 4** : ouverte à partir du galop 2 à galop 4 ; ouverte aussi aux galops supérieurs mais ceux-ci ne participeront pas au challenge club 4.

- **Un classement différentiel sera fait à l'issue de l'épreuve CLUB 4 : 1 classement poney / 1 classement cheval**

**CLUB 3** : ouverte à partir du galop 2 à galop 5 ; ouverte aussi aux galops supérieurs mais ceux-ci ne participeront pas au challenge club 3.

- **Un classement différentiel sera fait à l'issue de l'épreuve CLUB 3 : 1 classement poney / 1 classement cheval**

**CLUB 2** : ouverte à partir du galop 3 à galop 6. Tous les cavaliers participent au challenge.

**CLUB 1** : ouverte à partir du galop 4. Tous les cavaliers participent au challenge.

- **Même classement pour les chevaux et les poneys.**

## CLASSEMENT

- ➔ Le classement des épreuves CLUB 2 et CLUB 1 : chevaux et poney participent au même classement.
- ➔ Un classement par équipe aura lieu à chaque concours, les 3 meilleurs de chaque club seront classés.
- ➔ Un comptage de points sera effectué en fonction du nombre d'engagés ou au prorata du nombre d'engagés (exemple 30 partants on comptera ainsi ; 30 + 2 au premier et dégressif à la suite) tous les participants auront des points afin de ne pénaliser personne.

## **CAHIER DES CHARGES**

- La présence d'un officiel de compétition sachant juger est souhaitable.
- Le hors concours est interdit
- Les licences des participants devront être à jour obligatoirement un contrôle sera fait ainsi que pour les chevaux.
- Une tenue correcte obligatoire (tenue fédérale) où tenue du club.
- Un chef de piste inscrit FFE de préférence.
- Si un cavalier monte 2 chevaux ou poney le meilleur classement des 2 comptera pour le challenge.
- Les barèmes seront les suivants : au choix de l'organisateur :
  - Barème A à temps différé pour les épreuves CLUB 4, CLUB 3, CLUB 2 et CLUB 1.
  - Barème A au chrono pour les CLUB 2 et CLUB 1
  - Barème A au chrono avec barrage au chrono pour les CLUB 2 et CLUB 1.
  - PREPA 50 sans chrono sans barrage.
- L'organisateur devra à l'issue du concours transmettre les résultats à la personne concernée afin de procéder au classement, au plus tard le lendemain, le classement FFE fera foi.

**ATTENTION** : si durant l'année les licenciés passent un examen de galop supérieur (par exemple, un cavalier galop 4 qui passe un galop 5), les points obtenus en club 4 seront réduits de moitié pour compter dans le challenge supérieur.

**PS**. Si un organisateur à moins de 80 engagés sur la journée il lui est demandé de ne pas débiter les épreuves avant 9h30.